



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

roms

Question écrite n° 87896

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le nombre d'expulsions de roms de notre pays, depuis une trentaine d'années. En effet, après les déclarations officielles et courageuses du Chef de l'État, prononcées à Grenoble, certains propos tenus par l'opposition sont venus laisser croire que le plan de reconduites à la frontière, réclamée par le Gouvernement, était tout à fait nouveau, dans la politique de régulation des flux migratoires. Cette opposition oublie qu'elle avait participé très largement aux décisions d'expulsions et de reconduites à la frontière, quand elle était elle-même aux commandes. Dès lors, il conviendrait de connaître le nombre de ces décisions, chaque année durant la période de 1980 à 2010. Il lui demande donc de lui indiquer ces statistiques pour cette période.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87896

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 2010, page 9882

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)